

COMPTE RENDU DU BUREAU SYNDICAL

Mercredi 3 juillet 2024

Elus du bureau présents : Philippe DELAPLACETTE, Thierry KOVACS, Serge RAULT, Christophe DELORD, Gilles VIAL, Luc THOMAS, Claudine PERROT-BERTON, André FERRAND, Philippe GENTY, Frédérick DUBOUCHET, Diane VIGIER, Luc THOMAS

Elus du bureau excusés : Simon PLENET, Sylvie DEZARNAUD,

Techniciens SCOT présents : Julien VIZET, Cédric LANSOU, Adeline MENNERON, Hugo CHARRIN, Léontine PRIMARD

Lieu : SMRR, Vienne

Horaires : 9h-11h30

ORDRE DU JOUR

Introduction du Bureau

- Présentation de Julien Vizet, nouveau chargé de mission SIG
- Validation du compte-rendu du précédent bureau
- Point agenda
- Retour sur les 1ères assises de l'eau et suites à donner
- Retour sur la formation ERC
- Point sur l'étude fret lancée par la DREAL
- Avis sur le projet commercial SCI de Marilo à Monsteroux-Milieu (CDAC)
- Point sur la saisine des EPCI pour la mise en place d'une comitologie sur les infrastructures et mobilités
- Présentation des chiffres d'évolution de l'occupation du sol 2023
- Présentation du travail réalisé sur la culture et le tourisme par Hugo Charrin (stagiaire)

VALIDATION DU COMPTE-RENDU DU PRECEDENT BUREAU

Le compte-rendu du bureau syndical du 5 juin 2024 est validé à l'unanimité. L'ordre du jour du présent Bureau est approuvé à l'unanimité.

[POINT AGENDA

Le **prochain bureau syndical** aura lieu **le mercredi 4 septembre à 9h dans les locaux de Vienne Condrieu Agglomération**. Le prochain conseil syndical aura lieu le mercredi 18 septembre à 18h30 dans la commune de Condrieu. Quelques précisions sur certaines réunions passées :

Juin 2024 : Plusieurs rencontres avec des communes d'Annonay Rhône Agglo ainsi qu'avec les commissaires enquêteurs ont été organisées ou vont l'être afin de partager l'avis du SMRR sur le projet et les possibilités pour prendre en compte les réserves et remarques.

19 juin 2024 : Copil final sur l'étude friches sur l'ancienne carrière du Péage-de-Roussillon. Cette étude est maintenant terminée.

[RETOUR SUR LES ASSISES DE L'EAU

Le Syndicat Mixte des Rives du Rhône (SMRR) a organisé (sans les services de l'Etat comme cela était initialement convenu) les 1ères Assises de l'eau des Rives du Rhône qui se sont déroulées le mercredi 12 juin de 9h à 16h30 en Salle Intercommunale à Clonas-sur-Varèze (38) avec plus de 80 participants sur la journée. La journée s'est déroulée en deux temps, au travers de 3 tables rondes : la matinée était consacrée sur la ressource en eau, tandis que l'après-midi portait sur la question du risque inondation et notamment de la SLGRI du TRI de Vienne. Les principales conclusions de ces assises :

- Des retours positifs sur les interventions.
- Sur la SLGRI sur le fleuve Rhône : nécessité de ne pas rester sur un statut quo. Souhait de participants qu'une rencontre entre les différents acteurs ayant un rôle à jouer se fasse d'ici la fin de l'année (type Copil).
- Une relance du réseau des acteurs de l'eau et un travail de partage de connaissance en vue de la préparation de la prochaine révision du Scot à mettre en place.

[FORMATION SEQUENCE ERC

La formation à la séquence ERC a eu lieu le 20 juin 2024 à Saint-Maurice-l'Exil auprès d'une quinzaine de participants. La matinée a été consacrée à la présentation de la séquence ERC et les enjeux du ZAN, un retour d'expérience de la métropole de Lyon, ainsi que l'intervention de la LPO sur les Energie Renouvelable. L'atelier de l'après-midi a permis de tester la mise en place de cette séquence ERC sur des exemples (Plu, aménagement de zone).

[POINT SUR L'ETUDE FRET DE LA REGION LYONNAISE LANCEE PAR LA DREAL

Le SMRR a été convié à une réunion d'avancement de l'étude fret ferroviaire de la région Lyonnaise début juillet. (1ere réunion de partage)

Lors de cette étude, la DREAL a présenté l'objectif de cette étude, sa méthode et son calendrier.

En résumé, la DREAL est missionnée par la préfète de région pour établir un schéma directeur du transport combiné à horizon 2030 et 2040 afin de répondre à l'objectif de la loi climat et résilience qui fixe l'objectif de doubler le fret.

Comment : consultation avec 2 missions

1) diagnostic et identification des besoins (60 entretiens)

2) identification des sites potentiels d'implantation multimodales de transbordement de marchandises

Concernant le point 2, une 50aine de sites potentiels ont été étudiés et une vingtaine de sites sera étudiés plus finement, dont 3 sites sont localisés le territoire : **Chasse, Loire sur Rhône et Clonas sur Varèze**

=> consultation des territoires, un avis sera à faire remonter avant septembre 2024. COPIL en septembre/octobre 2024 : (élus Scot, EPCI, Commune concernée)

Encore beaucoup d'incertitude :

- La question du financement de ces ouvrages reste floue.
- La question de l'impact de ces projets en termes de consommation d'ENAF n'est pas tranchée (pas de certitude sur un décomptage dans l'enveloppe nationale)
- La question de la complémentarité avec les sites existants et de la définition des besoins reste à venir

A noter que certains élus se posent la question de la pertinence de cette étude en l'absence de décisions de l'Etat pour le développement du CFAL.

[AVIS SUR LE PROJET COMMERCIAL SCI DE MORILO A MONSTEROUX- MILIEU

L'objectif du projet est la création (par régularisation-bâti existant) d'un ensemble commercial pour une pépinière composé de 3750m² de surface de vente extérieur et 121 m² de surface de vente intérieur intégrant du stationnement à hauteur de 15 places

Le projet présente un bâtiment de 1000 m² accueillant déjà un espace de stockage (680m²), des bureaux (100m²) un logement (100m²) et une surface de vente 121 m².

Le projet se situe en dehors de la zone urbanisée de la commune qui ne dispose pas de document de planification, la commune est donc gérée par le RNU.

Pour rappel, les élus du Scot ont affirmé une volonté très forte de maîtriser le développement des équipements commerciaux. Le Scot a ainsi localisé et dimensionné les espaces fonciers mobilisables pour du commerce en dehors des centralités. Aucun périmètre de secteur commercial périphérique n'est défini sur la commune de Monsteroux-Milieu.

La délivrance d'une autorisation commerciale pour ce site présente le risque de mutation vers d'autres types de commerce, notamment alimentaire, à l'avenir ce qui est incompatible avec la stratégie commerciale définie dans le Scot.

Le projet de régularisation d'un bâtiment de 1000 m² dont 121 m² de surface de vente et plus de 3750 m² de surface de vente en extérieur n'est pas compatible avec le Scot.

⇒ **Avis défavorable**

Sylvie Dezarnaud représentera le SMRR lors de la CDAC prévue le 5 août.

[POINT DE SAISINE DES EPCI POUR LA MISE EN PLACE D'UNE COMITOLOGIE SUR LES INFRASTRUCTURES ET MOBILITES

A ce jour, le syndicat n'a reçu que la réponse d'ARA favorable à l'initiative de rassembler les interlocuteurs concernés sur la question d'un nouveau franchissement.

Philippe Delaplacette rappelle le contexte de rencontrer les présidents des départements pour identifier les projets départementaux pouvant impacter la consommation foncière du territoire dans le cadre de l'inscription dans la trajectoire ZAN. De plus, il est nécessaire dans le cadre de la future révision du Scot de s'assurer du soutien des départements aux projets d'infrastructures structurants inscrits dans le Scot actuel.

Thierry Kovacs rappelle que sur ce dernier point, la Région devrait prochainement mobiliser les EPCI et départements sur ce sujet dans le cadre de la mise en œuvre du CPER mobilités.

Gille Vial précise qu'un courrier réponse favorable aux discussions d'EBER devrait arriver.

[PRESENTATION DES CHIFFRE D'EVOLUTION DE L'OCCUPATION DES SOLS 2023

Julien Vizet présente les principaux chiffres de la consommation d'ENAF observés sur le territoire sur la période 2020-2023. Si certains EPCI semblent proche de l'objectif fixé par la loi, d'autres ont été impactées par une consommation d'ENAF non négligeable mais sur laquelle ils n'avaient pas ou peu de moyens de contrôle. Les données présentées seront mises à disposition des communes et EPCI afin qu'ils puissent échanger et délibérer en conseil municipal / communautaire sur cette consommation comme demandé par la loi.

[PRESENTATION DU TRAVAIL REALISE SUR LA CULTURE ET LE TOURISME PAR HUGO CHARRIN (STAGIAIRE)

Hugo Charrin, en stage de fin d'étude de 5 mois au SMRR, a travaillé sur la réalisation d'un diagnostic sur le tourisme et la culture dans le cadre de la préparation de la future révision du Scot. Plusieurs acteurs du territoire, élus et techniciens de différentes structures, ont notamment été rencontrés ces derniers mois. Quelques éléments sont présentés dans le PPT du bureau syndical en annexe de ce compte rendu. Le rapport final sera mis à disposition des partenaires à la fin de l'été.

[POINT DIVERS : PROJET DE CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE AU SOL A SERPAIZE

Adeline Menneron présente un projet de PC pour la création d'une centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Serpaize. Ce projet s'implante sur une zone UI spécifiquement dédiée au développement potentiel des dépôts pétroliers des Serpaizières, sur des terrains aujourd'hui cultivés. Cela va à l'encontre des objectifs du Scot qui interdisent ce type de projet sur des espaces agricoles. De plus, les panneaux étant prévus à une hauteur inférieure à 1,10 m, cela génèrera de la consommation d'ENAF pour la commune et pourrait rendre impossible le développement d'autres projets en lien avec la trajectoire ZAN.

Dans ce cadre, les élus émettent à l'unanimité un avis défavorable sur le projet.